



© 14231f



LEXIM
Livret expérimental
d'Issy-les-Moulineaux

Au service de la réussite
des Collégiens de notre Cité,
le **LEXIM** - Livret Expérimental
d'Issy-les-Moulineaux

Année
2018/2019
Nouveaux
partenaires

Avia Club Boxe Anglaise
RCF Issy Judo
Issy GRS

*Pour toute information,
contacter l'Espace Jeunes Anne Frank au 01 41 23 83 50*



« *Dans toute activité,
une liberté se découvre.* »

Simone de Beauvoir

Depuis 2010, la Ville d'Issy-les-Moulineaux et ses collègues publics se sont engagés dans une aventure audacieuse et innovante : assurer la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises par les jeunes sur les temps de la culture, du sport et des loisirs !

C'est en lien avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et en cohérence avec les « parcours éducatifs » que le Livret Expérimental d'Issy-les-Moulineaux (LEXIM) permet aujourd'hui de mettre en exergue l'engagement d'un jeune au sein de son collègue (élèves médiateurs, délégués de classe, sport scolaire etc.), sa participation ponctuelle à un événement (concert, course humanitaire, rencontre scientifique etc.) et/ou des pratiques régulières qui s'inscrivent dans le temps (atelier artistique, pratiques de solidarité ou d'engagement citoyen, séjours de vacances etc.).

Les attestations de compétences mettent en lumière les capacités d'agir et de réagir des jeunes et permettent ainsi de laisser s'exprimer leurs intelligences multiples. Les occasions de s'investir dans des activités ludiques, artistiques, numériques et associatives sont nombreuses à Issy-les-Moulineaux, et le LEXIM en donne une visibilité inédite dans la scolarité d'un élève.

Les expériences recueillies dans le LEXIM de la 5^e à la 3^e peuvent enfin inspirer l'élève pour son oral de Brevet des collèges, épreuve ouverte à ses centres d'intérêt.

Afin d'enrichir l'action éducative au service des jeunes de notre Cité, nous nous engageons avec tous les acteurs de la communauté éducative, une recherche-formation-action avec le soutien de l'Université de Paris-Ouest La Défense.

C'est tout le sens de notre engagement d'offrir un dispositif unique en France et ouvert sur l'avenir pour notre jeunesse !

Dominique FIS
Directrice académique
des services de l'Éducation
Nationale des Hauts-de-Seine

Christine JACQUEMOIRE
Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale
des Hauts-de-Seine

Claire GUICHARD
Maire-Adjoint délégué
à la Jeunesse
et à la Famille

Bernard DE CARRERE
Maire-Adjoint délégué
à l'Éducation
et aux Sports

André SANTINI
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la
Métropole du Grand Paris

Le « LEXIM » un passeport d'initiatives et de compétences!

Le « LEXIM » est le Livret Expérimental d'Issy-les-Moulineaux : il recueille, dans un même dossier, toutes les actions pratiques et événements effectués par un collégien de la 5^e à la 3^e (CYCLE 4) qui contribuent à la validation de ses « *parcours éducatifs* », indispensable désormais pour le Diplôme National du Brevet!



À titre d'exemple, les parcours peuvent comporter toutes les actions proposées par le collège ou par l'un des partenaires du Livret de compétences :

- Participer à la Boussole des Métiers en 4^e, venir échanger avec des professionnels lors des soirées métiers ou encore participer à une visite d'entreprise, cela peut être pris en compte dans le **PARCOURS AVENIR!**
- Participer au Conseil Communal des Jeunes, participer à une commémoration avec son établissement, prendre des responsabilités durant un séjour de vacances ou encore être élève médiateur, cela peut être reconnu dans le **PARCOURS CITOYEN!**
- Pratiquer un instrument au Conservatoire ou en association, s'initier au théâtre ou à la danse, développer sa créativité manuelle aux Arcades ou son inventivité numérique au Cube : tant de pratiques qui contribuent au **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE!**
- S'engager plusieurs années dans une pratique sportive, se former à l'arbitrage et à l'entraînement des plus jeunes, se dépasser dans les voyages sportifs avec la section triathlon du collège : tant d'occasions de progresser dans le **PARCOURS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ!**



Enrichir ses parcours de la 5^e à la 3^e

PARCOURS AVENIR

Les actions

- Participer à une soirée métiers
- Rencontrer des professionnels
- Réaliser un stage en entreprise
- Prendre part à un atelier sur l'orientation
- Participer à une visite d'entreprise

Les structures

Espace Jeunes Anne Frank - Jeunesse et Entreprises - Maisons d'Issy - Au collège : tout événement de découverte du monde professionnel auquel le jeune participe.



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les actions

- S'initier à un art vivant comme le théâtre ou la danse
- Apprendre à jouer d'un instrument de musique
- Former un groupe de musique
- Mettre en œuvre des projets numériques
- Développer sa création manuelle et plastique
- Participer activement à des sorties culturelles (musées, théâtre, performances)

Les structures

Arcades - ASTI - Boîte à Musique - Conservatoire Niedermeyer - Le Cube - Entrepont - Espace A. Chedid - Espace Icare - Halle des Épinettes - Maisons d'Issy - Musique et Variations - Temps des Cerises - Au collège (classe CHAM, option théâtre, sorties artistiques, etc.) : tout événement culturel ou artistique auquel le jeune participe.

PARCOURS CITOYEN

Les actions

- S'investir dans un club sportif, dans la vie associative ou l'arbitrage
- Contribuer à l'animation d'événements en Maisons de Quartier au service des publics
- Participer au Conseil Communal des Jeunes
- S'engager dans des sorties citoyennes (cérémonies, commémorations, rencontres)
- Créer et animer une junior association
- Représenter la jeunesse dans des instances républicaines

Les structures

ASTI - Espace Jeunes Anne Frank - Les Maisons d'Issy - Issy Basket Club - Issy Triathlon - Au collège (Conseil de la Vie Collégienne, délégués de classe, etc.) : tout événement républicain ou solidaire auquel le jeune participe.

PARCOURS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Les actions

- Pratiquer régulièrement une activité sportive dans l'un des clubs partenaires
- S'investir dans un club sportif ou l'association sportive du collège
- Prendre en charge un échauffement et s'approprier des principes de santé et d'hygiène de vie
- Participer à l'encadrement des plus jeunes en veillant à leurs besoins

Les structures

Arcole - Avia Club Athlétisme - Avia Club Boxe anglaise - Biga Muay Thai Club - Issy Basket Club - Issy GRS - Issy Handball Masculin - IM Badminton Club - Issy Paris Hand - Issy Triathlon - Mousquetaires d'Issy - Office Municipal des Sports - Randori - RCF Issy Judo - Tennis Club - Au collège : tout événement sportif auquel le jeune participe. Association sportive du collège (UNSS) - Activités périscolaires

Le LEXIM - Livret Expérimental d'Issy-les-Moulineaux peut être enrichi de 3 manières

Les attestations de compétences

Obtenues auprès des structures et associations partenaires du dispositif

Dans le cadre d'une pratique artistique, culturelle, civique ou sportive

Sur la base du volontariat et sous réserve d'un engagement durable dans l'activité

Comment y participer ?

Manifester son souhait auprès de la structure concernée

Plusieurs démarches peuvent être entamées simultanément

Contacteur l'Espace Jeunes si besoin

Les attestations de participation

Obtenues auprès du CLAVIM

Suite à la participation active à un événement ponctuel (culturel, sportif, civique ou lié à l'orientation)

En dehors du collège

Ayant donné lieu à une production écrite de la part du jeune (retour d'expérience)

Comment obtenir une validation ?

Se manifester auprès de l'Espace Jeunes

Réaliser une production appréciée conjointement par le CLAVIM et le collège

Les actions internes au collège

Reconnues au sein du Collège

Suite à la participation active à un événement ponctuel (culturel, sportif, civique ou lié à l'orientation)

Dans le cadre d'une activité organisée par l'établissement scolaire ou son association sportive

Comment obtenir une validation ?

Se manifester auprès du collège

Réaliser une production écrite évaluée par le collège

Chaque expérience peut ainsi être recueillie dans le LEXIM qui donne une vision d'ensemble des parcours du jeune, de la 5^e à la 3^e!



Obtenir une attestation de compétences

avec nos partenaires

Pour les jeunes qui pratiquent une activité dans l'une des structures partenaires, il est possible de demander à entrer dans un processus d'attestation de compétences en se manifestant assez tôt pour que les intervenants l'observent au fil de sa pratique et finissent par rédiger avec lui une attestation qui peut être prise en compte par son collège!

Que trouve-t-on sur l'attestation ?

- La description de l'activité pratiquée et ses objectifs pédagogiques
- Les circonstances et situations marquantes de cette expérience pour le jeune concerné
- Les compétences du jeune, appréciées et reconnues par ses intervenants et ses parents
- Leurs liens avec le socle commun et les parcours éducatifs du collège.

L'attestation est avant tout une reconnaissance écrite des aptitudes et progrès effectués par un jeune dans le cadre d'une activité qui a pu révéler son potentiel. Elle permet de valoriser la démarche personnelle du jeune, afin qu'il prenne conscience de ce qu'il sait faire et puisse renforcer la confiance en ses capacités.

Cette attestation peut ensuite enrichir le LEXIM du jeune et l'accompagner dans sa démarche d'orientation, son engagement associatif, son développement artistique ou son évolution sportive.

L'attestation est ensuite transmise au collège qui peut la prendre en compte dans la validation du socle commun et des parcours éducatifs.



Obtenir une attestation de participation

pour une initiative ponctuelle



Pour les jeunes désireux de mettre en valeur une expérience vécue auprès d'une autre structure ou dans d'autres contextes, il est possible de contacter l'Espace Jeunes Anne Frank pour en reconnaître la portée et la mentionner dans le « LEXIM ».

Il sera demandé au jeune de réaliser une production écrite, orale ou selon les modalités de son choix (création numérique ou autre) qui sera étudiée par un jury composé d'intervenants éducatifs du CLAVIM et du collège.

Une fois reconnue, cette expérience pourra faire partie d'un ou plusieurs des parcours éducatifs du LEXIM.

Coordination assurée par le Clavim

lexim@ville-issy.fr

Qu'est-ce que le « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture » ?

C'est l'ensemble des domaines de compétences qu'un collégien doit avoir validé en fin de troisième (le cycle 4 concernant les années de la 5^e à la 3^e) :

1- Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; les langages des arts et du corps. Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.

2- Les méthodes et outils pour apprendre : Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire. La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.

3- La formation de la personne et du citoyen : Ce domaine fait appel à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même. Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun.

4- Les systèmes naturels et les systèmes techniques : Ce domaine a pour objectif de donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes. Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en l'initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. L'élève découvre alors, par une approche scientifique, la nature environnante. L'objectif est bien de poser les bases lui permettant de pratiquer des démarches scientifiques et techniques.

5- Les représentations du monde et de l'activité humaine : Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives.

Les acteurs

Coordination Ville
d'Issy-les-Moulineaux / CLAVIM

Bruno JARRY
Directeur du CLAVIM
Christophe MOUILLÉ
Directeur Jeunesse du CLAVIM
Philippe BAUDOUIN
Responsable de l'Espace Jeunes
Anne Frank, CLAVIM
Jérôme APPOLAIRE
Responsable des actions
socio-éducatives du CLAVIM
Georges FOURREAU
Directeur Adjoint des sports
chargé de l'animation sportive

Coordination
Éducation Nationale

Pierre ANSELMO
Principal du Collège
Henri MATISSE
Jocelyne DE LAFARQUE YERRO
Principale du Collège
de LA PAIX
Mouloud GHERBI
Principal du Collège
Victor HUGO
Nadège FONTAINE
Principale du Collège
Georges MANDEL

Les collèges

Collège Henri MATISSE
27, rue Ernest Renan
Tél. : 01 40 93 44 30
Collège de LA PAIX
66, avenue de la Paix
Tél. : 01 46 44 14 31
Collège Victor HUGO
24, rue Aristide Briand
Tél. : 01 46 38 11 89
Collège Georges MANDEL
12, rue du Bateau Lavoir
Tél. : 01 40 93 16 80

Les structures partenaires

Les Arcades - Emmanuel HERMANGE
au 01 41 23 90 54

Arcole - Fabiola BUPTO au 06 99 05 08 36
ou buptofabiola@gmail.com

ASTI - Fatoumata MAREGA
au 07 68 67 30 76 ou fatou.marega@hotmail.fr

Atelier Janusz Korczak - Virginie RIVIER
au 01 41 23 86 10 ou virginie.rivier@ville-issy.fr

Avia Club Athlétisme - Luc DUCLOVEL
au 06 08 67 64 06 ou luc.duclovel@ville-issy.fr

Avia Club Boxe Anglaise
Bruno WARTELE au 01 41 23 83 84

Biga Muay Thai Club - Tidiani BIGA
au 06 12 38 44 78 ou tinianib@hotmail.fr

Conservatoire Niedermeyer - Solène MAGUET
au 01 41 09 99 37 ou solene.maguet@seineouest.fr

La Boîte à Musique
Sophie DE MONTEIL au 01 46 42 43 21

Le Cube - Lou AZIOSMANOFF au 01 58 88 30 00

Espace Icare - Jean-Philippe BRUN
au 01 40 93 44 50 ou direction@espace-icare.com

Entrepont - Alexandre GOUJON
au 01 41 23 83 83 ou entrepont@ville-issy.fr

Espace Jeunes Anne Frank
Philippe BAUDOUIN au 01 41 23 83 50
ou espacejeunes@ville-issy.fr

Issy Basket Club - Ingrid STANKOVIC
au 06 03 49 58 88 ou ingrid.abc@outlook.fr

Issy Handball Masculin
Marc CHARTIER au 06 84 21 91 77
ou marc.chartier@algoria.fr

Issy Badminton Club - Vincent LEGRAS
au 06 16 88 96 02 ou legras.vince@gmail.com

ISSY GRS - Ambre DUMM
au 06 50 81 68 57 ou dumm.ambre@gmail.com

Issy Paris Hand
Emmanuelle KLEIN au 07 82 68 72 00
ou 2092045@handball-france.eu

Arcades



Issy Triathlon - Guillaume LEPORS
à guillaumelepors@gmail.com

Jeunesse et Entreprises
Dounia MOUMNI au 06 19 91 46 88
ou www.jeunesse-entreprises.com

Maison des Épinettes - Julien TASSERY
au 01 41 23 86 05 ou julien.tassery@ville-issy.fr

Maison de la Ferme - Loïc LEGALL
au 01 41 23 85 96 ou loic.legall@ville-issy.fr

Maison des Hauts d'Issy
Fabien RIGAUDEAU au 01 41 23 86 05
ou fabien.rigaudeau@ville-issy.fr

Maison des Îles
Stéphane CARCREFF au 01 41 23 85 98
ou stephane.carcreff@ville-issy.fr

Maison Val de Seine
Virginie RIVIER au 01 41 23 86 10
ou virginie.rivier@ville-issy.fr

Mousquetaires d'Issy
Edouard DUMONT au 06 22 38 89 98

Musique et Variations
Anne RENAUD au 06 88 06 14 40

Office Municipal des Sports
Isabelle JULES-ROSETTE au 01 41 23 87 36
ou isabelle.jules-rosette@ville-issy.fr

Randori
Théodore ESSONO au 06 81 00 61 37
ou essono_ekani@hotmail.com

RCF Issy Judo
Jean-Pierre GALERA au 06 08 41 47 45

Séjours de vacances
Céline FALLET au 01 41 23 86 12
ou celine.fallet@ville-issy.fr

Temps des Cerises
Christophe DUBOEUFF au 01 41 23 84 00
ou letempsdescerises@ville-issy.fr

Tennis Club de Beauvoir
Fred RONDEAU au 06 62 84 15 71
ou rondaufred@gmail.com

LE RÉACTEUR

